VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de William Mackenroth

—VS—

Les mineurs John Alexander Mackenroth et al.

No 56,084—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H HODGSON, Encanteur,

Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, 31 JUILLET 1900,

A MIDI,

à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en cour ouverte, le 6 Juin 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de ladite cour, division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir

1° La bonne maison double (cottage) Nos 1908 et 1910 avenue Washington entre les rues Dryades et Remparts, contenant 8 chambres, cuve, hangar etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Dryades, Sud Remparts (anciennement St Peters) et Sixième et mesurant (ensemble) mesure américaine 26 pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage double qui rapporte un bon loyer Nos 904 et 906 rue Toledano, entre les rues Constance et Laurel, contenant quatre chambres cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 160 qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et avenue Louisiane, mesurant, suivant un plan daté en janvier 1871 et annexé à une vente faite par Mme Thérèze Baumgarden à Jacob Heis, et passée pardevant Joseph Coste, anciennement notaire en cette ville, à la date du 10 février 1871, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprenant droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur qui s'étend entre ledit lot et le lot contigu au coin ainsi qu'il est démontré par ledit plan, mais avec droit d'usage de toute ladite allée, et ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage double Nos 900 et 902 rue Toledano, au coin de la rue Laurel, contenant 4 chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et l'avenue Louisiana; ledit lot forme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure suivant le dernier plan susmentionné, 33 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprend droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur s'étendant entre ledit lot et le lot contigu, ainsi qu'il est démontré par ledit plan mais avec le droit d'usage de toute ladite allée, ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur et de face à la rue Laurel.

4° Le joli cottage simple No 2802 rue Troisième, au coin de la rue Clara, contenant une galerie de façade, un escalier, un hall (corridor), 4 chambres et bâtisse extérieure contenant salle à manger, cuisine, écurie, etc., cuve et hangar.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Clara, Willow (autrefois Martin), et Quatrième désignés par les Nos 1 et 2 d'après le plan de la succession Mc Donogh; aussi un certain plan tiré par Louis H. Pilié, voyer, le 25 mars 1871, un plan certifié lequel est annexé à un acte de vente passé dans le bureau de W. J. Castell, autrefois notaire, le 6 mai 1871; lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: le lot No 1 forme le coin des rues Troisième et Clara et mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur et une façade de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles sur la rue Clara; le lot No 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles sur la rue Clara; le lot en mesure Américaine, suivant ledit plan de Pilié.

5° Le cottage double très désirable, Nos 2535 et 2537 avenue Washington, au coin de la rue Robertson, contenant 8 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le terrain décrit comme trois lots avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 7, 8 et 9 d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, daté en février 1866, et attaché pour références à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 10 mars 1866, dans l'Ilet 358, borné par les rues Washington, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et Quatrième, chacun desdits lots mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 10 pouces 1 1/3 ligne de face à ladite rue Washington sur 90 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 9 formant le coin des rues Washington et Sud Robertson (autrefois Locust.)

7° Deux terrains au coin des rues Clara et Troisième, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Troisième, Quatrième et Magnolia désignés comme les Nos 15 et 16 de l'Ilet 381, et se touchant; les susdits lots mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'angle des rues Clara et Troisième.

8° Le joli cottage double, Nos 2728 et 2730 avenue Washington, au coin de la rue Clara contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 22, dans l'Ilet No 27, formant l'angle des rues Washington et Clara et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de face à la rue Clara, les bâtisses sur ledit lot de terre portent les Nos municipaux (anciens) 467 et 469 rue Washington.

9° Le joli cottage double Nos 2724 et 2726 avenue Washington entre les rues Clara et Magnolia, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 23 dans l'Ilet 27, maintenant 283, sur un plan fait par William et Patton, architectes, daté le 14 août 1886 et déposé dans le bureau de A. Hero Jr., notaire, comme plan No 78. Ledite lots mesurant en mesure américaine 30 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Le joli terrain pour bâtir rue Quatrième entre Freret et Robertson et décrit comme contenant lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Quatrième, Sud Robertson (anciennement Locust), Freret et l'avenue Washington ledit lot est désigné par No 7 sur un plan fait par Judice et Fremaux, daté le 3 décembre 1886 et déposé dans le bureau de Chas Stringer, anciennement notaire en cette ville, et ledit lot mesurant 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 107 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

11° La rangée de maisons à un étage Nos 2627, 2629, 2631 2633 rue Rousseau, à la Quatrième, contenant 8 chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté, et en plus le No 2632 contient boutique, cuisine et four de boulanger.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés comme Nos 1 et 2 de l'Ilet No 11, qui est borné par les rues Quatrième, Rousseau, St Thomas (anciennement Prytan) et Troisième, d'après plan 36 dans les archives de G. H. Stringer, ancien notaire, et lesdits lots mesurant ensemble, savoir: Lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième, et une

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

surant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Quatrième, et lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles

12° Le beau cottage double Nos 601 et 603 rue Robert à l'encoignure Annonciation, contenant 4 chambres, office, citerne, hangar, etc, de chaque côté, le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, désigné comme Ilet No 139 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds plus ou moins, toutes en mesure anglaise, sur la rue Annonciation: ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Robert et Annonciation.

13° Le joli cottage simple, No 607 rue Robert entre les rues Annonciation et Laurel, contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc, le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 139 borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey,), Laurel et Upperline, et mesurant, en mesure américaine 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert commençant à un point 32 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Robert et Annonciation sur une profondeur de 120 pieds, plus ou moins.

14° La bâtisse à deux étages en bois, No 1329 rue Sixième, encoignure Colisée, contenant quatre chambres, galerie sur le devant, office citerne, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Co isée, Sixième, Washington et Chestnut, mesurant 50 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Colisée, sur une profondeur et face sur la rue Sixième de 66 pieds 8 pouces mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Colisée et Sixième et est désigné par le No 9 dans ledit îlet, désigné par le No 35 sur le plan de F. Fet ingale, voyer, daté le 2 mars 1845, et déposé dans les archives de L. R. Kenney, anciennement notaire.

15° Le cottage double bien situé, Nos 2622 et 2624 rue Howard entre les rues Troisième et Quatrième, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet municipal No 331, borné par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberté ledit lot est désigné par le No 12 sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, daté le 27 juillet 1893, d'après lequel dit plan ledit lot mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Howard, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, payables en un ou un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, lesquels billets doivent être garantis en leur paiement par liens de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue: les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non alienendo, cinq pour cent honoraire d'avocat et frais de procès, la clause requérant le transfert et la livraison des polices d'assurances, les taxes de 1900 et les timbres de guerre du Revenu des Etats-Unis devant être payé par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs

J. B. Rosser, Jr. avocat.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple, No 633 rue Sud Franklin,

Entre les rues Poydras et Lafayette.

Succession de Joseph Stagno.

No 60,829—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 31 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant dans la succession ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Montégut, Royale, Chartres et Clabot, mesurant, en mesure américaine 40 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Montégut sur 138 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant Harry L. Loomis, Jr. Esq., notaire public: incluant les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat

Per juil—1 8 15 22 29—aout 1

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Courants et Billets à Recevoir.

Dans l'affaire de J. et B. Schutten, en banqueroute, dans la Cour de District des Etats-Unis pour le district est de la Louisiane—No 112.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern Encanteur JEUDI le 5 juillet 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de Frank D. Chesteen, arbitre, daté le 14 juin 1900 de la banqueroute de B. Schutten, en banqueroute, il sera vendu à l'enchère publique

Un lot de comptes courants et de billets à recevoir. Pour l'inventaire référence aux bureaux de cet encanteur No 821 rue Gravier où publication a été faite.

24 juin—24 26—juinet 1 5

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Offre splendide pour clôture de saison

Trois Magasins de Choix et avantageusement loués, Nos 1608, 1610 et 1612 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, pour être vendus séparément, dans le florissant district du Marché Dryades, ou des fortunes ont été réalisées, et à proximité des immenses magasins des MM. Lehman, Kaufman et Isaac, et plusieurs autres

Aussi Deux Splendides Résidences Doubles, à deux étages, Nos 1912, 1916, 1916 et 1920 rue Félicité, entre les rues Dryades et Remparts.

Et l'Enviable Résidence No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St André.

Toutes les propriétés ci-dessus pour être vendues séparément, sans limites.

Mme Barbara Nikoll et autres vs Mme Katie Keiffer et autres.

No 62,355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI 19 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 juin 1900 et signé le 12 juin 1900 par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds plus ou moins, avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence, situé No 1608 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant épicerie, entrepôt, vestibules, galeries sur la façade et galerie derrière et quatre chambres. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces de face sur la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 124 pieds sept pouces, plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1610 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant confiserie et boulangerie, vestibules, salle à manger, cuisine, quatre chambres, verandah sur la façade et galeries d'arrière, vestibules, hangars, etc. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore et Baronne, et désigné par la lettre C sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces de face sur la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles d'à peu près 128 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds 5 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Dryades et s'étendant au dit lot C, en arrière du lot B.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence. No 1612 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore contenant magasin de chaussures, vestibule dans le fond, 2 chambres; hangars, etc., au rez-de-chaussée, quatre chambres, vestibule dans le fond, galerie et verandah au premier étage. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $55 par mois, avec privilège de renouvellement à $60 par mois pour trois ou cinq ans. Bail devant être renouvelé annuellement.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St-André et désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant comme suit: 32 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité, 120 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dryades, 25 pieds sur la ligne du fond, et sur le côté vers la rue Sud Remparts, ledit lot a une première profondeur commençant à, et à angle droit avec la rue Félicité, de 81 pieds 8 pouces; de là 8 pieds 4 pouces et 2 lignes sur une ligne vers la rue Dryades, parallèle à la rue Félicité; de là une seconde profondeur de 38 pieds 4 pouces jusqu'à l'arrière ligne, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages couverte en ardoises, No 1912 et 1916 rue Félicité, contenant de chaque côté salons doubles, vestibules dans le fond, salle à manger cuisine, office, quatre chambres, galeries sur le devant à l'arrière, citernes, hangars, etc. Louée à $20 par côté.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St André et désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel ledit lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 51 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Dryades et 81 pieds 4 pouces sur l'autre côté et 32 pieds 7 pouces sur la ligne du fond, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la residence en bois à deux étages, couverte en ardoises, située au No 1918 rue Félicité, et la résidence en bois d'un étage couverte en ardoises, située No 1920 rue Félicité, contiguës au No 1918, contenant galeries sur le devant, vestibules dans le fond, six chambres citerne, hangars, etc.; No 1920 contenant cinq chambres et une hangar, etc. No 1918 est loué à $16, et le No 1920 à $11 par mois

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, St. André, Félicité et Dryades, et désigné par le No 41 sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds voyer; d'après ledit plan ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une première profondeur de 120 pieds sur le côté vers et parallèle avec la rue St André, de la 21 pieds 3 pouces sur une ligne vers la rue Félicité et parallèle avec la rue Baronne, de la une deuxième profondeur de 30 pieds à la ligne du fond. Et sur la ligne de côté vers la rue Félicité ledit lot a une première profondeur de 120 pieds de là 9" sur une ligne vers la rue St-André, de là une deuxième profondeur de 30", de là sur une ligne vers la rue St André et parallèle avec la rue Baronne 9" 2" et 5" le tout démontré sur le plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent la residence en bois à deux étages, couverte en ardoises et rettirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade et dans le fond, salons à arches, vestibule, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine etc, au rez-de-chaussée et au premier étage contenant galeries sur la façade et dans le fond, vestibule, cabinet de toilette et cinq chambres à coucher; aussi une dépendance à deux étages contenant langar au rez-de-chaussé et chambre à bain, galerie et chambre à domestique au premier étage: la maison est tapissée, le gaz, cour et banquette pavées: située No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St André. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à raison de $40 par mois

Termes et conditions:

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat, s'il y en a, devant être payé en paiements égaux de un et deux ans, représentés par des billets à valoir, datés le jour de l'adjudication, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date desdits billets, le paiement desdits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès, l'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq. notaire.

17 juin—17 24—juin 1 8 15 16 17 18 19

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Scott, veuve de Zénon Peters.

No 62 525—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 1er août 1900, à midi, il sera vendu à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T C W Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N H Rightor, juge de la Divis on D, maintenant en congé datée le 27 juin 1900, la propriété ci-après décrite pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'Ilet No 17, borné par les rues Congrès, Indépendance, Bons Enfants et Morales, mesurant 37 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 98 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public aux frais de l'acquéreur. Termes et Conditions—Comptant sur adjudication.

Sambola et Ducros avocats.

1er juil—1 8 15 22 29—aout 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Boutique et Résidence.

No 327 rue Franklin, entre les rues Conti et Bienville.

Succession d'Auguste Merle.

No 60,300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—MERCREDI, 1er août 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juin 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, borné par les Franklin, Treme (ou Liberté), Bienville et Conti, mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 107 pieds 2 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur sur le côté après la rue Conti, commune à celui-ci et à d'autres lots, comme il est montré sur le dessin annexé à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 19 mai 1883.

Les améliorations consistent en une boutique et résidence combinée, à un étage en bois, ayant magasin, 2 chambres, cuisine, citerne, latrines, etc., et portant le No municipal 327 rue Franklin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement. Acte devant être aux frais de l'acquéreur devra être passé pardevant Walter L. Gresson, notaire public et contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1900 et les timbres de revenu de la guerre en sus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de l'adjudication pour garantir la vente.

Robert Légier, avocat.

1er juillet—1 8 15 22 29—1er aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Nos 1566-1568

Rue Roman, entre Lapeyrouse et Laharpe.

Cottage à deux corps de logis avec un corridor d'un côté.

Succession de Veuve Catherine Krath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 813 rue Commune,

Mercredi, 25 juillet 1900,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900 et signé en cour en pleine séance, après avoir été mis le 22 mai 1900 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même honorable juge, signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec ses bâtisses et ses élarations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'Ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf, retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 12 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Lapeyrouse, Derbigny et Laharpe, désigné par la lettre E sur un croquis de Louis H. Pilié, daté le 21 octobre 1861, et annexé à un acte passé le 9 novembre 1891 pardevant Jos Cohn, autrefois notaire, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur 148 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage à deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets de chaque côté, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines puits, etc., de chaque côté cour briquetée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance y a, à un ou un et deux ans, la portion à crédit, s'il y en a, de porter rent pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1900 et sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0 0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de Revenu de E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.

20 juin—20 27—juil 4 11 18 25

PAR LE CONSTABLE.

Mulet, Wagon et Harnais.

Lundi, 9 juillet 1900, à 11 heures A. M.

Emile Dietrich vs Gaspar Ruse.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 662.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique à l'encoignure du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville le LUNDI, 9 juillet 1900, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir: Un mulet, un wagon et un jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions comptant sur les lieux CHAS B. KENNEDY. Constable de la Première Cour de Cité.

28 juin—28—juil 5 8

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

No 929 rue Delord.

Entre les rues Baronne et Dryades,

Grande Bâtisse à l'usage de Magasin

No 947 rue Delord,

Entre les rues Dryades et Baronne.

Résidence à Deux Etages, retirée de la rue.

Succession de Joseph T. Huck.

No 61,728—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAK & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, datée le 21 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés suivantes de valeur à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Delord, Jules, Baronne et Dryades, désigné comme lot No 55 sur un plan fait par F. F. Zimple: ledit lot mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, retirée de la rue ayant 4 chambres, galerie, balcons à l'arrière, citernes, etc. Connue par le numéro municipal 947 rue Delord.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le même district et situé que la propriété ci devant décrite, étant composé du tout du lot No 49 et 12 1,2 pieds du lot adjoignant No 50, sur un plan fait par C. F. Zimple, et mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Delord sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et formé dans le fond par une allée de 15 pieds de large pour l'usage en commun des lots qui la bordent.

Termes et conditions—Le moitié ou plus comptant, et la balance à un an de crédit pour billets portant hypothèque, spécialement avec privilège et lien de vendeur portant intérêt à raison que huit pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de sécurité l'acquéreur de tenir la propriété acquise assurée pour le montant du billet fourni et d'assumer les taxes dues et exigibles pour l'année 1900 au dessus de son enchère et déposer 10 0,0 de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant l'Internal Revenue Stamps aux frais de l'acquéreur, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public.

24 juin—24—juil 1 8 15 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Valeur

Dans les Second et Troisième Districts,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe,

entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Nos 1723-1725 Rue Villeré

entre Annette et St. Antoine.

Cottage double retiré de la rue,

Nos 1335-1337 Rue Annette

entre Morales et Urquhart,

Cottage double.

Succession de Marie Thérèse Adonisia Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 1e juillet 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les